



Le Cycle se serre la ceinture

RENTÉE • *La rentrée scolaire se fera dans de bonnes conditions, assure Anne Emery-Torracinta, même si vingt postes sont supprimés au Cycle d'orientation.*



Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, s'exprimait hier à Meyrin, lors d'une conférence de presse à propos de la rentrée scolaire du canton. KEYSTONE

RACHAD ARMANIOS

Malgré des mesures d'économies, les conditions-cadre ont été maintenues pour la rentrée scolaire de lundi, qui concerne 73 000 élèves. C'est ce qu'a affirmé hier la cheffe de l'Instruction publique Anne Emery-Torracinta. Mais la marge de manœuvre est proche de zéro.

Vingt postes de moins au Cycle

Au Cycle, les prévisions tablent sur 65 élèves de moins que l'an passé, ce qui ne correspond de loin pas aux 20 postes supprimés. Mais rappelons que, selon la Cour des comptes, les classes sont moins remplies que ce qu'autorise le règlement. La magistrate a donc accepté de péjorer le taux d'encadrement des élèves. Les maxims par classe (par exemple 24 élèves dans le niveau le plus exigeant) sont cependant respectés et une marge de manœuvre est gardée pour permettre les réorientations en cours d'année, a-t-elle précisé. Pour remplir les classes de façon la plus efficiente possible, des élèves doivent-ils renoncer à étudier dans le Cycle le plus proche? Les «déplacements forcés» sont stables (90). En revanche, les déplacements volontaires, soit les dérogations acceptées par le DIP, ont augmenté (de 470 à 600).

La marge d'économies au Cycle n'est pas épuisée, a laissé entendre Mme

Emery-Torracinta. La syndicaliste Salima Moyard, par ailleurs députée socialiste, déplore que la vision comptable de la Cour des comptes ait contaminé la conseillère d'Etat de son parti.

Hausse des effectifs

Si la démographie baisse au Cycle, elle augmente de façon importante, et davantage que prévu, en primaire (+700, pour 38 postes en plus) et au secondaire II (+160, pour 38 postes supplémentaires).

Handicap: attention pénurie

Dans l'Enseignement spécialisé, la hausse est également forte (+30 élèves, pour dix postes en plus). Elle concerne pour l'essentiel des jeunes avec handicap qui, devenus majeurs, restent pourtant dans des structures pour mineurs faute de places dans les institutions spécialisées pour adultes. La situation se péjorera encore ces prochaines années, faute d'anticipation.

Ecole inclusive: petit à petit

L'école inclusive (l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'école ordinaire), l'un des objectifs majeurs de la magistrate, se développe modestement. Avec, notamment, la mise en place, à titre de projet pilote, d'équipes plu-

ridisciplinaires (psychologue, éducateur, enseignant spécialisé, etc.) dans trois établissements primaires.

Quels budgets?

La commission des finances doit encore donner son aval aux postes non prévus et déjà pourvus. Une procédure habituelle, mais qui n'était pas allée de soi l'an passé. De manière générale, le DIP a réalisé la coupe linéaire de 1% voulue par le gouvernement, économisant en outre sur la masse salariale à hauteur de 4,6 millions de francs, comme l'a voté en décembre le Grand Conseil. «Chaque rentrée devient plus compliquée», a prévenu la conseillère d'Etat. Comment assurera-t-elle ses ambitions sans dégrader l'école? Pour en savoir plus, la magistrate demande d'attendre la présentation du projet du budget 2016 de l'Etat.

Moins d'entrées au collège

La volonté de mieux orienter les élèves et de valoriser la filière de l'apprentissage «porte ses fruits», estime la magistrate. En réduisant les possibilités de redoublement au collège, les élèves se seraient adaptés. Ainsi, le nombre d'inscriptions en première année du collège a baissé (-116), comme à l'ECG (-137), au profit de la formation professionnelle. L'offre de places d'apprentis-

sage a crû de 10,4%. En outre, le délai pour pouvoir interrompre son année sans que celle-ci soit comptabilisée a été ramené à fin septembre (et non plus fin janvier), ce qui aurait eu un effet sur le décrochage scolaire: seuls 52 élèves ont quitté, l'an passé, le secondaire II en invoquant ce motif, contre 236 il y a deux ans. Reste à voir, dans quelques années, s'ils seront restés au collège jusqu'au bout...

Pas de 9^e à la Seymaz

Le Cycle de la Seymaz, qui accueillera à la rentrée 2016 le collège de Candolle, commence déjà sa mutation en fermant sa volée de 9^e. Sur les 76 enseignants, un tiers a rejoint une autre école, un tiers de manière partielle, et un tiers reste à la Seymaz.

Formation en berne

Pour la rentrée, seuls 59 candidats sur 189 intégreront la seconde année de l'Institut de formation des enseignants, faute de places de stage en suffisance dans les écoles du secondaire. En outre, il n'y aura pas de première année de formation en 2015 pour la même raison. Mme Emery-Torracinta a promis une refonte du système «en adéquation avec les besoins du DIP» pour la rentrée 2016-17. 1